

Pré-diagnostic énergétique

Un service
de Metz Métropole
pour les artisans
du territoire

➔ QUOI

Eau, électricité, gaz...le coût des énergies est en hausse constante alors que les besoins en la matière sont incompressibles et nécessaires au bon déroulement de vos activités. La maîtrise de ces consommations est donc un enjeu capital pour les petites et moyennes entreprises.

Afin de vous aider à mieux maîtriser vos factures d'énergie, Metz Métropole vous propose un service gratuit d'accompagnement et de conseil en matière de gestion d'énergie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan Climat-Énergie Territorial de la communauté d'agglomération, qui a pour but de réduire le bilan carbone du territoire pour limiter le dérèglement climatique.

➔ POUR QUI ?

Les bénéficiaires de ce service sont les entreprises artisanales (TPE/PME) dont le siège est situé sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit en particulier des secteurs suivants :

- **métiers de bouche** : boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, traiteur,
- **métiers de services aux entreprises et aux particuliers** : automobile, mécanique générale, menuiserie, scierie, imprimerie...
- **métiers de services à la personne** : coiffure, pressing...
- **métiers de la santé** : prothèse dentaire...

➔ OBJECTIFS

Le service que propose Metz Métropole consiste à faire un état des lieux de vos consommations énergétiques pour repérer les postes les plus énergivores. Il s'accompagne ensuite de préconisations dans le but d'augmenter votre efficacité énergétique, d'alléger votre facture tout en veillant au maintien de vos exigences qualitatives (confort du personnel/des clients, mise en valeur des produits etc.).

*Effectuer un pré-diagnostic énergétique, c'est booster votre compétitivité !
Une formule spéciale «pré-diagnostic éclairage» est aussi proposée !*

➔ AVANTAGES

Le service proposé par Metz Métropole est :

- gratuit
- rapide
- sans risque
- sans engagement

UN ACCOMPAGNEMENT PAS À PAS

Après une première prise de contact, un conseiller vient à votre rencontre pour une visite de collecte d'information, d'investigation et d'analyse. Il produit un rapport, permettant de vous orienter sur les actions à réaliser en présentant un descriptif de la situation, le bilan, la répartition et les solutions.

■ **Un descriptif des principales installations consommatoires d'énergie** (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire, chaîne de fabrication, production de froid, autres systèmes)

■ **Le bilan énergétique et la répartition des coûts et consommations par poste.** Ce bilan permet de chiffrer la consommation et le coût des installations auditées, d'avoir une répartition des consommations (pourcentage et impact environnemental), de réaliser des ratios de consommation et de pouvoir les comparer à des entreprises similaires.

■ **Des propositions de solutions ou des préconisations adaptées :** Interventions sur le bâti (isolation), sur les installations de chauffage et de climatisation, sur l'éclairage, le transport et la logistique, les groupements d'achats/mutualisation, formation aux éco-gestes des employés,...

■ **Un conseil personnalisé sur les aides financières possibles** afin de mettre en œuvre les solutions apportées. Comme par exemple : aides de l'ADEME, État, Conseil Régional, Conseil Départemental de Moselle, Chambres consulaires,...

Afin de faciliter l'intervention du conseiller, il est recommandé de réunir les documents ci-dessous au préalable :

- Informations administratives de l'entreprise
- Plan des locaux
- Factures et contrats d'énergie et d'eau
- Liste des installations et appareils consommateurs d'énergie
- Plan(s) des réseaux
- Études, travaux et actions déjà réalisés

ET APRÈS ?

Un accompagnement technique est proposé par Metz Métropole pour mettre en place dans votre entreprise les actions d'économies d'énergies préconisées.

Détails de la prestation

ETAPES	DESCRIPTION	LIEU	DURÉE
1 Visite sur site d'1/2 journée	L'entreprise doit prévoir une personne ressource pendant une demi-journée (3h maximum). Cette personne devra ensuite être disponible pour répondre le cas échéant aux questions et demandes d'informations.	Sur site	0,5 jour
2 Saisie et traitement des données	Utilisation de l'outil Arti'Nergie du Centre National d'Innovation pour le Développement Durable et l'Environnement dans les petites entreprises (CNIDEP) : informations générales sur l'entreprise, étude des factures énergétiques et étude des appareils consommateurs d'énergie.	Réalisée en dehors de l'entreprise	0,5 jour à 1 jour
3 Analyse des données	Réalisation du bilan et proposition de solutions d'amélioration (interventions simples ou études approfondies)	Réalisée en dehors de l'entreprise	1 à 2 jours
4 Rendu final	Présentation à l'entreprise du rapport d'étude, des propositions d'améliorations de consommation énergétiques et des possibilités financières.	Sur site	0,5 jour

Un service complémentaire

Les entreprises intéressées peuvent aussi bénéficier de ce service dans le cadre d'opération collective. Les prédiagnostics énergie sont ainsi proposés gratuitement, dans le cadre des Éco-défis des artisans en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle. Les artisans engagés dans cette opération pourront bénéficier d'un accompagnement sur toutes les thématiques du développement durable (déchets, énergie, eau, éco-conception, transports).

Lien: metzmetropole.fr - **Contact:** Philippe COMBAS 03 87 39 82 33 - pcombas@metzmetropole.fr